

Arrêté du Président

N° 2022-284

IBG/RR/VV

OBJET : Concours externe, interne et troisième concours de technicien territorial principal de 2ème classe - Session 2022
Liste d'aptitude établie à l'issue des concours

Le Président,

Vu le code général de la fonction publique, Livre III, titre II, chapitre III et notamment les articles L523-1 et L523-3 à L.523-6,

Vu la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 modifiée d'urgence pour faire face à l'épidémie de Covid-19,

Vu la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire,

Vu la loi n° 2021-160 du 15 février 2021 prorogeant l'état d'urgence sanitaire,

Vu la loi n° 2021-689 du 31 mai 2021 relative à la gestion de la sortie de crise sanitaire,

Vu la loi n° 2022-45 du 22 janvier 2022 renforçant les outils de gestion de la crise sanitaire et modifiant le code de la santé publique,

Vu l'ordonnance n° 2020-351 du 27 mars 2020 modifiée, relative à l'organisation des examens et concours pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19

Vu le décret n° 86-442 du 14 mars 1986 modifié, relatif à la désignation des médecins agréés, à l'organisation des comités médicaux et des commissions de réforme, aux conditions d'aptitude physique pour l'admission aux emplois publics et au régime de congés de maladie des fonctionnaires,

Vu le décret n° 95-681 du 9 mai 1995 modifié fixant les conditions d'inscription des candidats aux concours de la fonction publique d'Etat et à la fonction publique hospitalière par voie électronique,

Vu le décret n° 2010-1357 du 9 novembre 2010 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des techniciens territoriaux,

Vu l'arrêté du 15 juillet 2011 fixant le programme des épreuves des concours et des examens professionnels pour l'accès au grade de technicien, technicien principal de 2^e classe et technicien principal de 1^{ère} classe du cadre d'emplois des techniciens territoriaux.

Vu le décret n°2020-437 du 16 avril 2020 modifié pris pour l'application des articles 5 et 6 de l'ordonnance n° 2020-351 du 27 mars 2020 modifiée relative à l'organisation des examens et concours pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19,

Vu le décret n°2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2020-523 du 4 mai 2020 relatif à la portabilité des équipements contribuant à l'adaptation du poste de travail et aux dérogations aux règles normales des concours, des procédures de recrutement et des examens en faveur des agents publics et des candidats en situation de handicap,

Vu le décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 modifié prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire,

Vu le décret n° 2021-140 du 10 février 2021 prorogeant l'application des dispositions relatives à l'organisation des examens et concours d'accès à la fonction publique pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19,

Vu le décret n° 2021-699 du 1^{er} juin 2021 prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire,

Vu le décret n° 2022-122 du 4 février 2022 prorogeant l'application des dispositions relatives à l'organisation des examens et concours d'accès à la fonction publique pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19

Vu le décret n°2022-529 du 12 avril 2022 portant adaptation temporaire d'épreuves de certains concours de la fonction publique territoriale en application de l'article 7 de l'ordonnance n° 2020-1694 du 24 décembre 2020 modifiée relative à l'organisation des examens et concours pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de Covid-19 notamment son article 7,

Vu l'arrêté n° 2022-244 du 14 septembre 2022, donnant respectivement délégation de signature à Monsieur Benoît HAUDIER, Directeur Général Adjoint chargé des concours, de la santé et de l'action sociale et à Madame Martine BARBEROUX, Directrice des concours

Accusé de réception en préfecture
093-28750060-20221013-2022-284-AR
Date de télétransmission : 21/10/2022
Date de réception préfecture : 21/10/2022

Vu l'arrêté n°2021-141 du 22 juillet 2021 portant ouverture des concours externe, interne et du troisième concours de technicien territorial principal de 2^{ème} classe,

Vu l'arrêté n°2022-60 du 24 février 2022 modifié, portant liste des admis à concourir à la session 2022 des concours de technicien territorial principal de 2^{ème} classe,

Considérant le procès-verbal de délibération établi par le jury le 13 octobre 2022, fixant les listes des candidats admis aux concours,

Considérant les demandes d'inscription sur la liste d'aptitude du Centre Interdépartemental de Gestion de la Petite Couronne de la Région d'Ile-de-France formulées par trois-cent-neuf (309) lauréats,

ARRETE

Article 1 : La liste des candidats déclarés admis à la session 2022 des concours externe, interne et de 3^{ème} voie de technicien territorial principal de 2^{ème} classe, conformément à l'état annexé au présent acte, est arrêtée à trois-cent-neuf (309) lauréats répartis comme suit par concours et par spécialité :

Spécialités	Concours interne	Concours externe	3 ^{ème} concours
Bâtiments, génie civil	17	20	4
Réseaux, voirie et infrastructure	5	29	6
Prévention et gestion des risques, hygiène, restauration	17	39	5
Aménagement urbain et développement durable	8	9	0
Déplacements, transports	4	5	1
Espaces verts et naturels	11	29	1
Ingénierie, informatique et systèmes d'information	10	34	2
Services et interventions techniques	11	21	2
Métiers du spectacle	6	5	0
Artisanat et métiers d'art	1	7	0
Total	90	198	21

Article 2 : Toute personne, inscrite sur une liste d'aptitude est radiée de celle-ci dès sa nomination en qualité de stagiaire, conformément à l'article 24 du décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 modifié.

Article 3 : Ampliation du présent arrêté, qui sera publié par affichage électronique sur le site du Centre Interdépartemental de Gestion de la petite couronne, sera transmise à Monsieur le Préfet de la Seine-Saint-Denis.

Article 4 : Le présent arrêté est susceptible de recours devant le tribunal administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Publié par affichage électronique
sur le site du CIG petite couronne
www.cig929394.fr

Le.....

Jusqu'au.....



Fait à Pantin, le 13 octobre 2022
Pour le Président et par délégation,
Le Directeur Général Adjoint,

Benoit HAUDIER
Benoit HAUDIER

Accusé de réception en préfecture
093-28750060-20221013-2022-284-AR
Date de télétransmission : 21/10/2022
Date de réception préfecture : 21/10/2022

ANNEXE A L'ARRETE N°2022 – 284 du 13 octobre 2022
portant liste d'aptitude d'accès au grade de technicien territorial principal de 2^{ème} classe
(établie à l'issue des concours interne, externe et de troisième voie)

Session 2022

Spécialité : Aménagement urbain et développement urbain (17 admis)

ANCEL Gaspard
ARNOLD Eric
BODY Pauline
BOITTIN David
BOSQUET Amandine
CHAILLET Guillaume
COINTEMENT Mikael
DUCHAMP Corinne
ESTEVE Florine

GARNIER Christophe
LE FEE Céline
LE MARTRET Hélène
LIPPENS Milène
MEREU Cyril
PAPPALEPORE Lorène
ROMAIN Pierre
VERNOUX Anne

Spécialité : Artisanat et métiers d'art (8 admis)

DESTRIBATS Cecile
KRAJCO Sébastien
LORIMIER Léa
MICARD Anne

PRAUD Aline
ROUX Manon
SELLIN Juliette
TEXIER Romain

Spécialité : Bâtiments, génie civil (41 admis)

BAHEUX David
BATORI Agathe
BELLAHSENE Maktar
BENOIT Christophe
BIOT Stéphane
CAVELAN Jimmy
CHAREYRE Clement
CHERRIER Frédéric
COIMBRA Cyril
COUENO Clarisse
COURSON Ophélie
COWET Matthieu
DA GRAÇA Julien
DAUDIER Lilian
DUCLOS Sylvain
DURAND Quentin
EIGENMANN Anne
ELUSUE Guy
GONCALVES José-Manuel
GOUPY Alexandre
GRYMONPREZ Cedric

GUILLOUARD Sofian
LINDOR Vanelia
LONGUET Tiphaine
MAISON Alisson
MATHIEU Damien
MIOT Antoine
NAKACHE Aurélie
NOGUEIRA Yohan
OZTIT Karim
PELE Florent
PENAUD Céline
POUEY Mathieu
POULAT Maryline
ROBIN Julien
SOMMER Clement
VALLERA Sébastien
VARIEUX Steeve
VIDAL Damien
VIMONT Léa
VIRASSAMY-POUNY Bruno

Spécialité : Déplacements, transports (10 admis)

BOUDY Antoine
CIGAR Victorien
COUTURIER Priscillia
DE SAINT ETIENNE Olivier
DIONY Hervé Jérôme

DOURLET Thomas
FONGUEUSE Camille
FOREST Fanny
FOUCAULT Quentin
PHILIPPE Arnaud

Accusé de réception en préfecture
093-28750060-20221013-2022-284-AR
Date de télétransmission : 21/10/2022
Date de réception préfecture : 21/10/2022

Spécialité : Espaces verts et naturels (41 admis)

ANDRE Iserette
AUFFRET Noémie
AVININ Maxime
AVIT Elodie
BIRON Corentin
BLOYET Noemie
BOQUET GARNIER Guillaume
CAILLAUD Ségolène
CHARLES Benoît
COMPTE Cyril
DARDAT Franck
DESMORTREUX Cédric
DROUIN Baptiste
EL TOUKHY Alicia
FACQUEUR Rémi
GILBERGUE Tanguy
HARDOUIN Maëla
HERVAULT Rebecca
HIVERS Julien
HUBERSON Robin
IOELE Vincenzo

JÉZÉQUEL Jérôme
LAGARDE Emilie
LAPLAGNE Amandine
LAURENT Guillaume
LE COQ Baptiste
LEFEVRE Stéphanie
LETOURMY François
LOPEZ Nathan
LOUISOT Florent
MATHIEU Coline
NATTÉ Sébastien
NGUYEN VAN Honorine
POTIER-GIQUEL Sarah
ROHLAND Niels
SAUTER Virginie
TORCOL Emma
TURCI Elise
VILLA Marie
VRIET Emeline
ZINETTI Christine

Spécialité : Ingénierie informatique et systèmes d'information (46 admis)

ABOLI Amenan
AKECHMIR Mohamed
ARIZZI Nicolas
ARMIPERTIS Rudy
BAHUS Élise
BAUDOUIN Julien
BÉLIARD Matthieu
BERNARD Jean-Christophe
BOUCHEZ Pauline
BOYER Sébastien
CHIRONNIER Olivier
COLOMBON Cyril
DA COSTA Frank
DE PERETTI Jean-Daniel
DEBIEUVRE Alexis
DOM Hortense
ECHINARD Arnaud
ENEIM Omar
FRIQUET Arnaud
GERARD Solène
GOUSSARD Nicolas
GRINDEL Lucas
GUITTET Karen

HUET Sylvain
JARDINIER Thomas
LALLOT Baptiste
LE BERRE Benoit
LY Cyril
MALECKI Anthony
MARTI Fabrice
MASSE Arnaud
OLIVEIRA Manuel
OPROS Sébastien
PAUTRAS Fanny
PERRIER Mickael
PIETRZAK Mateusz
PILARD Florian
POENOU Loïc
PRUD HOMME Jérémie
QUILICHINI Anthony
ROSE Cedric
ROUBY Ervan
SEIDEL Damien
THIROINE Damien
VOISIN Maxime
YON Mathieu

Spécialité : Métiers du spectacle (11 admis)

BEN SAID Xavier
BUGE Guillaume
CHARRIEAU Alice
FAURE Arnaud
FERRY Benjamin
MATHA Baptiste

MILLET Mathieu
RAUX Mario
SCHWEIZER Klaus
SEIXAS John
VEDRINES Laura

Spécialité : Prévention et gestion des risques, hygiène et restauration (61 admis)

AHMED BRAHMI Meryam	JASSELETTE Sammy
BAUDART Hubert	JDIYA Nabil
BAZOT Adrien	JOUHANNEAUD Chantal
BEAUDONNET Gwendoline	KINEBANYAN Noémie
BECH Amelie	LEFEVRE Vincent
BENET Marion	LOMBART Jonathan
BOUGLOUF Nabila	MACHU Céline
BREION Sophie	MAMACHE Karima
CHABANE Samy	MATHERON Guillaume
CHIESA Aurélie	MÉNAGER Alexia
CISSOKO Lassana	MONTULET Geoffrey
CONSTUM Anne-Sophie	MORGENSTERN Ludivine
DA CRUZ Marina	MORRONE Loik
DEBETS Muriel	NEVEUX Baptiste
DEFOIS Eric	NTONDELET-KIYINDOU Gildas
DESCHODT Joffrey	LOUDIN Guillaume
DESETABLES Fabien	PAÍNO Celine
DEFONDS Justin	PAPIN Romuald
DIABY Hadja	PERMAL Anne-Sophie
DRONNEAU Elsa	PIAUD Sophie
DUMAS Michel	PIGNOL Laetitia
FAID Mebarka	PINOTEAU Cloe
FRISCH Pascal	RAMOS Lise
GAMBOTTI Alexandra	ROBIN Tony
GOURMELON Berenice	ROSIQUE Camille
HARDY Estelle	SAHNOUNE Sofian
HEGON Catherine	SENECHAL ALLANO Loren
HELIAS Aurelie	VARENNEs Laurie
HOUZET Antoine	VONIN Jeremie
HUART Marlène	VUILLAUME François
JAMBOU Caroline	

Spécialité : Réseaux, voirie et infrastructures (40 admis)

AGNES Julien	MARIE-HUET Johan
AURE Nelson	MARNEAU Julien
BARTHELEMY Hugues	MENDEL Fatima
BRETIN Gaëtan	MERCIER Maurine
BREYTON Bruno	MILLEREUX Mylene
CHARILLAT François	MILLET Davy
CHASSIN Xavier	MORIN Adrien
COSTES Adrien	MOULIN Loïc
DA COSTA Kathlene	NGUYEN Laurent
DECK Julien	NICOLAU Mariza
DELAGE Laëtitia	PIFFRET Cedric
DESVIGNES Etienne	POLLET Veronique
DREAN Delphine	RAKOTO Medhil
ELALAME Adam	SAOS Sonia
FAREH El Menouar	SIECKER Guillaume
GACOIN Rémi	TRAMONI Jean-Jacques
GARCIA Jerome	VÉE Gwladys
GONCALVES Peter	VILLER Simon
IZYLOWSKI Romain	
JORDAN Gwenaël	
LEBLANC Olivier	
LORIDE Nicolas	

Accusé de réception en préfecture
093-28750060-20221013-2022-284-AR
Date de télétransmission : 21/10/2022
Date de réception préfecture : 21/10/2022

Spécialité : Services et interventions techniques (34 admis)

ABASSIN Xavier
BETTOLO Adrien
BINAZON Oswald
BONDROIT Tristan
BRANDT Philippe
BRETHOUX Thomas
BURLION Freddy
CALDARELLA Jonathan
CAMARA Malik
CHASSET Stéphane
CHERON Fabien
DE SAEDELEER Thomas
DELAVAUD Damien
FONTAINE Anne-Valérie
GANIER Marie-Pierre
GERGAUD Julien
HARDY Grégory
JOYEUX Quentin

LESTAGE Emmanuel
MADAoui Omar
MILLY Aurélien
NIAMOR Davy
PETIT-FRERE Jean-Marcel
PHILIPPON Pierre
PINTO David
RAKOTONDRAZAFY Edenn
ROBIN Yoann
SANTOS DE JESUS Adrien
SUAU Damien
THIMODENT Terence
TRÉMA Pierre
VANNUCCI Adrien
VERLEYEN Philippe
ZERIOUH Rachid

Arrête la présente liste à **trois-cent-neuf** (309) lauréats.



Fait à Pantin, le 13 octobre 2022
Pour le Président et par délégation,
Le Directeur Général Adjoint,


Benoît HAUDIER

Publié par affichage électronique
Sur le site du CIG petite couronne
www.cig929394.fr

Le :

Jusqu'au :

Accusé de réception en préfecture
093-28750060-20221013-2022-284-AR
Date de télétransmission : 21/10/2022
Date de réception préfecture : 21/10/2022